

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis tenue le 4 juillet 2017 à l'édifice municipal de Piopolis à 19 h à laquelle sont présents le maire Marc Beulé, la conseillère Marie-Claire Thivierge et les conseillers Luc Beulé et Jean-Marc de Raève.

Les conseillers Alfonsus Herscheid et Nil Longpré sont absents.

Le poste de conseiller # 1 est vacant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Karine Bonneau, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**2017-07-116**

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Luc Beulé,  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raève  
Et résolu,

**QUE** le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants :

6.6 Commandite ATCP

7.1 Introduction au règlement uniformisé service incendie Lac-Mégantic

9.1 Formulaire de l'usage de l'eau potable

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
ORDRE DU JOUR**

*« Toute décision du Conseil municipal doit être prise  
dans le meilleur intérêt des citoyens »*

**DATE :** Le mardi 4 juillet 2017

**HEURE :** 19 h

**ENDROIT :** Édifice municipal

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

**2.0 Adoption des procès-verbaux du 5 juin et du 19 juin 2017**

**3.0 Suivi de la dernière séance**

**3.1 Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière**

- Inauguration du pavillon de la plage et lancement de la politique des aînés : 16 juillet
- Rappel séance d'information plan de sécurité civile : 18 juillet 19 h
- Congrès de l'ADMQ 2017

**3.2 Rapport du maire**

- Rapport du Conseil des maires du 21 juin 2017

**4.0 Période de questions (15 minutes max.)**

**5.0 Correspondance**

**6.0 Administration générale**

- 6.1 Canadaman/ Canadawoman
- 6.2 Cittaslow
- 6.3 Réaménagement des façades bureau municipal
- 6.4 Programme Environnement-Plage
- 6.5 Visite virtuelle

**7.0 Sécurité publique**

**8.0 Transport**

- 8.1 MTQ et interdiction circulation lourde

**9.0 Hygiène du milieu**

**10.0 Santé et bien-être**

- 10.1 Appui FADOQ demande Nouveaux Horizons
- 10.2 Offre de services Société Mutuelle Prévention inc : élaboration d'un programme de prévention en santé et sécurité au travail
- 10.3 Remboursement des activités pour les enfants
- 10.4 Offres de services les *Échos de Piopolis*

**11.0 Aménagement, urbanisme et développement**

- 11.1 Avis de motion Règlement 2017-08 modifiant le règlement de zonage 2006-009 afin de bonifier la réglementation
- 11.2 Adoption du projet de Règlement 2017-08 modifiant le règlement de zonage 2006-009 afin de bonifier la réglementation
- 11.3 Dépôt des états financiers CDLP

**12.0 Loisirs et culture**

**13.0 Comptes à payer**

**14.0 Dépenses récurrentes**

**15.0 Varia**

**16.0 Rapport des comités**

Conseillère # 1 Poste vacant.

Conseiller # 2 M. Alfonsus Herscheid  
Administration générale  
Aménagement, urbanisme et développement

Politique familiale et des aînés

Café de Pio

Comité : Comité consultatif d'urbanisme, de sélection œuvres d'art Café de Pio et Comité culturel de Piopolis

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge

Loisirs et culture

Comité : Festival Piopolis fête l'hiver et les Échos de Piopolis

Conseiller # 4 : M. Jean-Marc de Raeve

Hygiène du milieu

Aménagement, urbanisme et développement

Comités : Comité consultatif d'urbanisme, APLM, Marina et COBARIC

Conseiller # 5 : M. Luc Beaulé

Santé et bien-être

Comités : Accueil nouveaux arrivants et Comité de développement local de Piopolis

Conseiller # 6 : M. Nil Longpré

Aménagement, urbanisme et développement

Sécurité publique

Comités : Route des Sommets et Cœurs villageois

Maire : Marc Beaulé

Transport

Comités : Conseil des maires, comités de la MRC et voirie

#### **17.0 Période de questions (15 minutes max.)**

#### **18.0 Levée de la séance**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-07-117

#### **2.0 Adoption des procès-verbaux du 5 juin et du 19 juin 2017**

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,

Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve

Et résolu,

**QUE** les procès-verbaux du 5 juin et du 19 juin 2017 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **3.0 Suivi de la dernière séance**

##### **3.1 Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

- Inauguration de la plage et lancement de la politique des aînés : le lancement de la politique des aînés aura lieu le dimanche 16 juillet à 9 h au *Café de Pio* sous la formule déjeuner conférence. Ensuite, les citoyens sont invités à se rendre au pavillon de la plage pour son inauguration et sa bénédiction.
- Rappel séance d'information plan de sécurité civile : les gens qui ont accepté d'être des acteurs dans le plan de sécurité civile de la Municipalité sont invités à la séance d'information donnée par des personnes du ministère de la Sécurité civile au bureau municipal le mardi 18 juillet à 19 h.

- Congrès de l'ADMQ : les 14, 15 et 16 juin dernier a eu lieu le Congrès de l'ADMQ au Centre des congrès de Québec sous le thème EN MODE ÉVOLUTION.

### 3.2 Rapport du maire

- Rapport du Conseil des maires du 21 juin 2017 : Monsieur le Maire fait le rapport des points les plus importants qui ont été discutés au Conseil des maires du 21 juin dernier.
- Invitation au souper d'ouverture pour la Traversée de lac Mégantic le 10 août prochain à 19 h au Centre sportif.

### **4.0 Période de questions (5 minutes max.)**

- Iode 131
- Messe dominicale le 16 juillet à 10 h 30
- Odeurs d'égouts terrain de pétanque

### **5.0 Correspondance**

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de juin 2017 est remise aux membres du Conseil. La liste est en annexe.

### **6.0 Administration générale**

#### **6.1 Canadaman/ Canadawoman**

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil à aller encourager le passage des participants au triathlon extrême dans la Municipalité le 8 juillet pour le sprint et le 9 juillet pour la grande course et offre une paire de billets pour la remise des prix le lundi 10 juillet à 11 h.

#### **6.2 Cittaslow**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la Ville de Lac-Mégantic a soumis sa candidature afin d'être admise dans l'organisation internationale *Cittaslow*. La Ville souhaite aussi que les autres municipalités de la MRC adhèrent dans cette organisation. Nous avons signifié notre intérêt à une formule régionale du projet.

#### **6.3 Réaménagement des façades bureau municipal**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que lors de la séance extraordinaire du 19 juin dernier le contrat de réaménagement des façades de l'édifice municipal a été donné à *Construction Sébastien Poulin inc.* résident de Piopolis pour un montant de 55 550 \$ plus les taxes. Les travaux devraient débuter au mois d'août 2017. Nous avons signifié notre intérêt à une formule régionale du projet.

2017-07-118

#### **6.4 Programme Environnement-Plage**

**ATTENDU QUE** le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques souhaite échantillonner la plage municipale de Piopolis dans le cadre du programme Environnement-Plage 2017;

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge

Et résolu,

**QUE** la Municipalité s'engage à assumer les coûts d'analyse au montant de 11,00 \$ par échantillon composite, auprès du laboratoire accrédité *Laboratoires d'analyses S.M. inc.*;

**QUE** selon la dernière cote attribuée en 2016, la plage municipale sera échantillonnée deux fois à l'été 2017 pour un montant total de 22,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 6.5 Visite virtuelle

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'il y aura une présentation de l'entreprise *Nadeau photo solution inc.* le 13 juillet prochain pour le projet d'une visite virtuelle 360 degrés de la Municipalité de Piopolis.

2017-07-119

#### 6.6 Commandite ATCP

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé  
Et résolu,

**QU'**une commandite au montant de 300.00\$ soit remis à l'Association Touristique et Culturelle de Piopolis pour une publicité dans l'*Écho de Frontenac*;

**QUE** ces montants soient pris à même le poste budgétaire 02-190-01-412 :  
Subventions et dons – Adm. Gén.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 7.0 Sécurité publique

##### 7.1 Introduction au règlement uniformisé service incendie Lac-Mégantic

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la visite au bureau municipal du directeur du service incendie, monsieur Denis Godin, ainsi que de son nouvel adjoint, monsieur Kyle Landry le 21 juin dernier. Il a été discuté d'un règlement uniformisé pour la sécurité incendie entre les partenaires de l'entente, les municipalités de Marston, Frontenac et Piopolis ainsi que la Ville Lac-Mégantic. Un projet de règlement sera envoyé aux membres du Conseil dans les prochains jours.

#### 8.0 Transport

##### 8.1 MTQ et interdiction circulation lourde

Monsieur le Maire fait le suivi du dossier d'interdiction de la circulation lourde sur la route 263 aux membres du Conseil.

#### 9.0 Hygiène du milieu

2017-07-120

##### 9.1 Formulaire de l'usage de l'eau potable

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de la Stratégie Québécoise d'Économie d'Eau Potable, la municipalité doit fournir un rapport annuel;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit également vérifier la précision du débitmètre nécessaire pour mesurer la quantité d'eau distribuée dans le réseau d'eau potable;

**CONSIDÉRANT QUE**, présentement, le débitmètre installé ne respecte pas la précision acceptable, soit de 5% et moins.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,  
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité de Piopolis s'engage d'ici le 1er septembre 2018 à :

- Faire les corrections nécessaires pour s'assurer que la précision du débitmètre est acceptable;
- Effectuer la vérification du débitmètre;
- S'assurer que le débitmètre en place respecte la précision acceptable, soit un écart de 5% et moins pour les trois gammes de débit (fort, faible et moyen).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **10.0 Santé et bien-être**

**2017-07-121**

#### **10.1 Appui FADOQ demande Nouveaux Horizons**

**ATTENDU QUE** le programme « Nouveaux Horizons pour les aînés » accorde des subventions pour des projets communautaires;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis est soucieuse d'offrir un environnement agréable et sécuritaire à l'ensemble de sa population;

**ATTENDU QUE** la FADOQ souhaite déposer une demande pour le projet d'achat d'un lampadaire pour le terrain de pétanque et de nouveaux électroménagers (réfrigérateur et cuisinière) pour la cuisine de l'édifice municipal afin d'inciter les aînés à participer aux activités communautaires;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité de Piopolis appuie la demande de subvention de l'ordre de 3 764,21\$ au programme Nouveaux Horizons pour les aînés de la FADOQ pour le projet d'Achat d'un lampadaire pour le terrain de pétanque et de nouveaux électroménagers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **10.2 Offre de services Société Mutuelle Prévention inc : élaboration d'un programme de prévention en santé et sécurité au travail**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la réception d'une offre de services de la *Société Mutuelle de préventions inc.* afin d'élaborer un programme de prévention en santé et sécurité au travail. Le Conseil ne juge pas nécessaire d'accepter cette offre pour l'année 2017.

**2017-07-122**

#### **10.3 Remboursement des activités pour les enfants**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis a adopté le 5 juin 2017 une modification au Règlement 2017-06 concernant un programme d'aide aux familles;

**ATTENDU QUE** le règlement vise à soutenir les familles dont les enfants participent à des activités de loisir, de culture ou de sport dans la Municipalité de Piopolis ou dans d'autres municipalités de la MRC du Granit;

**ATTENDU QUE** les remboursements du volet famille sont d'un maximum de 500 \$ par enfant et un montant maximum total de 5 000\$ par année;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu 9 demandes de remboursement provenant de 4 familles pour un montant de 2544.40 \$ au 30 juin 2017;

**ATTENDU QUE** les demandes doivent être accompagnées des documents exigés par la Municipalité, dont une preuve de participation pour le volet famille;

**ATTENDU QUE** le Conseil remboursera deux fois par année : le 30 juin et le 30 décembre les sommes demandées jusqu'à concurrence des montants maximums prévus pour chaque volet du programme;

Il est proposé la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, après avoir reçu toutes les preuves exigibles, à rembourser les montants demandés.

**QUE** les montants soient pris à même le poste de dépenses 02-590-00-999 : Politique familiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2017-07-123**

#### 10.4 Offres de services les Échos de Piopolis

**ATTENDU QUE** plusieurs membres du comité du journal les *Échos de Piopolis* ont remis au Conseil municipal une lettre de démission par courriel le 8 mai dernier;

**ATTENDU QUE** lorsque la Municipalité a procédé à la mise à jour de sa politique municipale des aînés et reconnaît l'importance du journal municipal;

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal souhaite que le journal municipal continue à être publié tous les deux mois;

**ATTENDU QUE** le secrétariat municipal assumera la coordination des textes;

**ATTENDU QU'**une demande d'offre de services pour la correction des textes a été faite à Mme Danielle Goulet;

**ATTENDU QU'**une demande d'offres de services pour la mise en pages du journal a été faite à l'entreprise *La créativité Mélanie Nadeau*

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal accepte les offres de services, pour la correction de textes, de Mme Danielle Goulet et pour la mise en pages, de l'entreprise *La créativité Mélanie Nadeau*, pour la publication du journal les *Échos de Piopolis* à raison de (6) six fois par années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 11.0 Aménagement, urbanisme et développement

11.1 Avis de motion Règlement 2017-08 modifiant le règlement de zonage 2006-009 afin de bonifier la réglementation

Le conseiller Jean-Marc de Raeve donne avis de motion qu'il sera présenté à un point ultérieur de cet ordre du jour, un projet de règlement no 2017-08 modifiant le règlement de zonage no 2006-009 afin de bonifier la réglementation.

Le projet de règlement vise :

- À permettre la mise en place de la notion qu'équivalence de densité pour les zones RU-1 et RU-2;
- À protéger les puits d'alimentation en eau potable de la municipalité;
- À modifier les dispositions relatives les cours à rebuts automobiles;
- À permettre la construction de mini-maisons sur son territoire;
- À modifier l'affichage dans les zones de villégiature.

**2017-07-124**

11.2 Adoption du projet de Règlement 2017-08 modifiant le règlement de zonage 2006-009 afin de bonifier la réglementation

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage no 2006-009;

**ATTENDU QUE** la Loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le projet de règlement suivant:

**PROJET RÈGLEMENT** No 2017-08 MODIFIANT LE règlement de zonage NO 2006-009 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION, dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

**QUE** conformément aux articles 126 et 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseiller Jean-Marc de Raeve le 14 août 2017, à 18 H 30, au 403, rue Principale, Piopolis;

**QUE** le Conseil municipal mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROJET DE RÈGLEMENT NO 2017-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2006-009 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION**

**ATTENDU QUE** le Conseil de la Municipalité de Piopolis a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de zonage n° 2006-009 qui est entré en vigueur le 28 février 2007;

**ATTENDU QUE** le Conseil désire permettre la mise en place de la notion qu'équivalence de densité pour les zones RU-1 et RU-2;

**ATTENDU QUE** le Conseil désire protéger les puits d'alimentation en eau potable de la municipalité;



**ATTENDU QUE** le Conseil désire modifier les dispositions relatives les cours à rebuts automobiles;

**ATTENDU QUE** le Conseil désire permettre la construction de mini-maisons sur son territoire;

**ATTENDU QUE** le Conseil désire contrôler l'affichage dans les zones de villégiature;

**ATTENDU QUE** ces intentions nécessitent une modification au règlement de zonage;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 4 juillet 2017;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** décrété par le présent règlement :

#### **ARTICLE 1**

Le règlement de zonage No. 2006-009 tel que modifié par tous ses amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

#### **ARTICLE 2**

Le chapitre 8 intitulé : *Dispositions particulières à certaines constructions ou certains usages* est modifié afin d'ajouter, à la suite, ce qui suit :

8.10 Remplacement de la superficie minimale par lot par l'équivalent en densité pour les résidences de tourisme

Pour un ensemble de résidences de tourisme, lorsqu'autorisé à la grille des spécifications, la superficie minimale par lot peut être remplacée par l'équivalent en densité (superficie globale du lot commun divisée par le nombre d'unités d'hébergement).

En aucun temps, le lotissement parcellaire du terrain commun ne pourra se faire à l'encontre des normes minimales de lotissement.

#### **ARTICLE 3**

La grille des spécifications feuillet 4 de 7 est modifiée afin d'inclure la note suivante au niveau d'hébergement champêtre :

N7 – Équivalence de densité autorisée pour les ensembles de résidences de tourisme.

#### **ARTICLE 4**

La grille des spécifications feuillet 1 de 7 est modifiée afin de retirer la note N2 pour la zone AFT1-2 pour l'usage Cour à rebuts automobiles.

#### **ARTICLE 5**

La grille des spécifications feuillet 1 de 7 est modifiée afin d'ajouter la note N2 pour la zone AFT1-4 pour l'usage Cour à rebuts automobiles.

#### **ARTICLE 6**

La grille des spécifications feuillet 1 de 7 est modifiée afin de retirer la note N2 pour la zone AFT1-2 pour l'usage Cour à rebuts automobiles.

#### **ARTICLE 7**

La carte Plan de Zonage – milieu urbain PIO-ZON-2 est modifiée afin d'inclure les lots 5 206 313 et 5 206 310 et la partie du lot 5 206 302 incluse dans la zone I-1 à la zone M-7.

#### **ARTICLE 8**

La grille des spécifications feuillet 6 de 7 est modifiée afin de retirer l'usage Garage automobile à la zone M7

#### **ARTICLE 9**

L'article 7.5.4.2 intitulé Dimension et nombre pour l'affichage est modifié pour ajouter le paragraphe qui suit :

Nonobstant ce qui suit, les enseignes pour les résidences de tourisme en zone de villégiature peuvent être installées sur un poteau, en conformité avec les dispositions de l'articles 7.5.4.1 du présent règlement.

#### **ARTICLE 10**

Le chapitre 8 intitulé Dispositions particulières à certaines constructions ou certains usages est modifié afin d'ajouter, à la suite, ce qui suit :

##### **8.11 Dispositions relatives aux mini-maisons**

La mise en place de minimaisons est autorisée dans les zones RU-1 et RU-2. Nonobstant les normes incluses à la grille des spécifications ou à l'intérieur du présent règlement, les minimaisons sont autorisées aux conditions suivantes :

- Marge avant minimale de 12 m;
- Façade minimum du bâtiment de 5.48 m;
- Superficie minimale de 24 m<sup>2</sup>;
- Ratio de construction façade / hauteur de 1.5;
- Fondation permanente obligatoire.

#### **ARTICLE 11**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Piopolis, ce 4 juillet 2017

---

Marc Beaulé  
Karine Bonneau  
Maire Directrice générale, Secrétaire-trésorière

Avis de motion : 4 juillet 2017  
Adoption du premier projet de règlement : 4 juillet 2017  
Assemblée publique de consultation : 14 août 2017  
Adoption du deuxième projet de règlement : \_\_\_\_\_  
Demande d'approbation référendaire : \_\_\_\_\_  
Adoption du règlement : \_\_\_\_\_  
Certificat de conformité : \_\_\_\_\_  
ENTRÉE EN VIGUEUR : \_\_\_\_\_

### 11.3 Dépôt des états financiers CDLP

Le conseiller Luc Beaulé, conseiller membre du CDLP, dépose les états financiers au 30 avril 2017 du CDLP.

### 12.0 Loisirs et culture

Aucun sujet à traiter.

2017-07-125

### 13.0 Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Rave  
Et résolu,

**QUE** les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 14.0 Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de juin 2017 est déposée aux membres du Conseil.

### 15.0 Varia

Aucun sujet à traiter.

### 16.0 Rapport des comités

Conseillère # 1            Poste vacant.

Conseiller # 2            M. Alfonsus Herscheid  
Absent.

Conseiller # 3 :            Mme Marie-Claire Thivierge  
Informe qu'il n'y aura pas d'exposition à la bibliothèque en 2017.  
Dépose les états financiers au 31 mars 2017 du Centre Régional de Service aux Bibliothèques Publiques de l'Estrie.

Conseiller # 4 :            M. Jean-Marc de Rave  
Informe que l'APLM veut faire une descente barrée sur le lac Mégantic pour les canots et kayaks et procède à une vérification des moules zébrées dans le lac Mégantic.  
Informe que le COBARIC souhaite faire une étude sur le doré jaune, vérification des frayères et du niveau des eaux de la MRC du Granit.

Conseiller # 5 :            M. Luc Beaulé  
Rien à dire.

Conseiller # 6 :            M. Nil Longpré  
Absent.

Maire :                    Marc Beaulé  
Participation au Conseil des maires du 21 juin dernier et au comité administratif de la MRC.

Participation à plusieurs rencontres : ministre des finances, M. Linteau, Cœur villageois au *Café de Pio*, M. Godin, directeur du service incendie, et son nouvel adjoint M. Landry, inauguration des enseignes de départ au Club de golf de Lac-Mégantic, AGA d'Énergie du Granit et avec un journaliste de Radio Canada Estrie pour les attraits de la Municipalité.

#### **17.0 Période de questions (30 minutes max.)**

- Zonage
- Minis maison
- Publicité dans l'Écho de Frontenac
- Service incendie Lac-Mégantic

2017-07-126

#### **18.0 Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,

**QUE** la séance soit levée ; il est 20 h 29.

---

Karine Bonneau, directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Marc Beaulé, maire

## Liste des comptes à faire approuver pour le mois de Juin 2017

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
99	Atelier d'Usinage Grégoire inc.	Machiner spring, shaft + 2 washers - Rétrocaveuse	157.52 \$
1054	Avizo	Validation du compteur d'eau	2 105.19 \$
220	Bell-Eau-Clerc inc.	Débouchoir Haute pression - Bât. De service	221.33 \$
220	Bell-Eau-Clerc inc.	Test fumée- Édifice	273.07 \$
1081	Bio Service Montréal inc.	3 entonnoirs 6 filtres- Système Égoût	1 552.06 \$
32	Carquest	Réducteur à peinture - Garage	40.66 \$
594	Cherbourg	Produits d'entretiens - Camping	170.14 \$
104	Comité culturel de Piopolis	4 billets concerts Église - Camping	120.00 \$
104	Comité culturel de Piopolis	4 billets concerts intime Café de Pio - Camping	40.00 \$
1049	Distribution M.F. du Granit inc.	Flotte (Bouée) -Camping	60.37 \$
184	Enseigne Bouffard	Autocollants sur Bouées	68.69 \$
184	Enseigne Bouffard	Frosted dans les vitres - Camping	125.28 \$
1033	F. Charest	Frais de transport	5.00 \$
1033	F. Charest	Approvisionnement pour Café de Pio	220.16 \$
1033	F. Charest	Approvisionnement pour Café de Pio	291.88 \$
1033	F. Charest	Crédit sur approvisionnement pour Café de Pio	(28.20) \$
1033	F. Charest	Approvisionnement pour Café de Pio	183.91 \$
35	Fédération Québécoise des Municipalité	Frais de transport pour détecteur de monox. - Garage	12.00 \$
231	Gazonnière	5750 PIEDS GAZON + INSTALLATION - Camping	1 784.99 \$
46	Gosselin Bicycles (1987) inc.	Souffleur batterie - Camping	293.18 \$
46	Gosselin Bicycles (1987) inc.	Bougie fouet - Garage	11.48 \$
46	Gosselin Bicycles (1987) inc.	Achat d'un nouveau fouet	557.57 \$
1082	IPL INC.	Achat de bacs à matières organiques	21 864.28 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Bois - camping et asphalte - chemins	123.38 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Peinture pour tables - Camping	147.42 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Terreau fafard + insecticide - Camping	35.60 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Fil , semence à gazon, polythène- Gar. , Cabane, M.G.	89.33 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	cordons, usinage clef - Camping	16.23 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Ancrage, semence, ratteau,tuiles- Camping, Cabane	254.76 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Crédit sur 30-10-10 cèdres (plans) (25 kg)- Cabane	(59.52) \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Insecticide - Camping	31.02 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Attache nylon - Camping	13.06 \$
1031	L'Artisan du café	Approvisionnement pour Café de Pio	167.73 \$
267	Le Centre du Camion (Amiante) inc.	Crédit sur taux horaire - Inter	(646.10) \$
267	Le Centre du Camion (Amiante) inc.	Entretien général sur Inter	8 253.34 \$
267	Le Centre du Camion (Amiante) inc.	Inspection de la régie - Inter	182.24 \$
16	Le Magasin Général	Essence pour 4 roues - 2017-07-03	21.12 \$
16	Le Magasin Général	Essence-Camionnette 2017-07-04	100.31 \$
16	Le Magasin Général	Essence - Camionnette 2017-06-06	104.46 \$
16	Le Magasin général	Gants + produits d'entretien- Camping	11.65 \$
16	Le Magasin général	Essence pour tracteur à pelouse - Garage	19.30 \$

16	Le Magasin Général	Gaz mixte pour fouet	11.90 \$
12	Les Entreprises Périnet Inc.	Peinture, panneau élec. Et bois - Aqueduc, égoût, camp.	137.67 \$
12	Les Entreprises Périnet Inc.	Vis à plancher - Tables camping	15.40 \$
12	Les Entreprises Périnet Inc.	Crédit pour erreur de facturation	(548.33) \$
12	Les Entreprises Périnet Inc.	Gouttière, vis tuyaus - Camp., Café et Bât. De service	675.05 \$
690	Les Entreprises SDJ	Approvisionnement pour Café de Pio	200.00 \$
1079	Les Serres Arc-en-fleurs	Achats de fleurs - camping	441.78 \$
940	Lucie Lafontaine	Achats divers pour la Halte des Zouaves	54.97 \$
341	Marc Beaulé	Déplacements des Élus	201.94 \$
44	Métal Laroche	Écrou, boulon acier - Affiche du Grand Tour	18.58 \$
348	Municipalité de Frontenac	Installation des bouées 2017	100.00 \$
1080	Parcours de marche au cœur de Mégantic	Livre * Mon chemin au Cœur de Mégantic	133.99 \$
952	Performance Nc Lac-Mégantic	Valve à gaz 1/4 - Garage	6.89 \$
48	Philippe Mercier	Démantèlement d'une pompe - Aqueduc	163.95 \$
48	Philippe Mercier	Réparation des soufflantes # 1, 2 et 3 - Bât. Service	1 919.90 \$
48	Philippe Mercier	Réparation d'un moteur de pompe - Aqueduc	974.66 \$
463	Robitaille équipement inc.	Peignes à grader - Niveleuse et inter	1 103.76 \$
938	SBI Location	Location de scie- Bureau de Poste	48.00 \$
1037	Xerox Canada	Copies du 2017-04-26 au 2017-05-28	403.33 \$
<b>Grand total des dépenses récurrentes</b>			<b>44 716.37 \$</b>
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2017	1 414.43 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2018	4 614.43 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2018	1 373.63 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2019	101 273.63 \$

## CORRESPONDANCE REÇUE AU BUREAU MUNICIPAL EN JUIN 2017

Liste déposée à l'assemblée du 04 Juillet 2017

### MRC DU GRANIT

- Procès-verbal du comité administratif du 15 mai 2017 (Courriel)
- Procès-verbal de la séance du comité administratif du 19 juin 2017 (Courriel)
- Procès-verbal de la séance du conseil des maires du 21 juin 2017 (courriel)

### COURRIER

#### Trans-Autonomie :

La présente est pour vous aviser que la prochaine rencontre de Trans-Autonomie aura lieu le mardi 27 juin à 19h à la salle Guy-Théberge, située au 4982, rue Champlain à Lac-Mégantic (entrée rue Villeneuve).(courriel)

#### Municipalité de Val-Racine :

Nous on fait parvenir une copie de la résolution 2017-187 concernant le Programme d'aide à l'entretien du réseau local(PAERRL).

#### Ministère de la Santé et des Services sociaux :

- Nous invite à aller se chercher des cartons d'information sur leur site internet. Ce carton invite les gens à adopter des comportements et des pratiques sécuritaires lorsqu'on observe des fleurs d'eau d'algues bleu-vert.

#### Union des Municipalités du Québec :

- Accuse réception de notre lettre concernant notre appui à la Municipalité de St-Zévérin.

#### Ville de Sainte-Catherine de-la-Jacques-Cartier :

- Nous demande de soumettre trois (3) noms d'entreprises qui, selon votre organisation seraient en mesure de postuler pour la première édition du \*Prix Créateurs d'emplois du Québec\*. L'événement se tiendra le 4 octobre 2017 au Centre des congrès de Québec.

#### Assemblée National Québec :

- Accuse réception de notre lettre concernant notre appui à la Municipalité de St-Zévérin.

Gouvernement du Québec :

Nous invite à porter le ruban mauve le 15 juin, symbole officiel de cette journée, pour manifester notre solidarité dans la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées.

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Invitation à la 28<sup>e</sup> Assemblée annuelle des membres le jeudi 15 juin à Magog.

ZIGZAG :

La 6<sup>e</sup> édition du magazine aura pour thème \* La participation citoyenne\*. Parlez de votre implication auprès de la communauté et cours la chance de gagner de nombreux prix.

Ministère des Transports du Québec :

Nous a fait parvenir leur rapport de satisfaction concernant le déneigement(fin de contrat).

SADC :

Ils nous ont fait parvenir une copie du rapport annuel 2016-2017.

Député fédéral : Monsieur Luc Berthold

Nous a offert une épinglette à porter la journée officielle du 150<sup>e</sup> du Canada.

Le Grand Tour du Lac Mégantic :

Nous a fait parvenir une lettre de remerciement pour tous les bénévoles qui se sont impliqués.

Monsieur Serge Gaudard, Inspecteur en bâtiment et en environnement :

Nous a fait parvenir son rapport mensuel de permis et certificat.

OFFRES DE SERVICES

Constructions, Réparations Robert inc. :



Offre ses services pour tamisage de gravier ou de sable.

Richard Boulanger :

Offre ses services de fauchage et de débroussaillage pour la Municipalité.

Direct Affaires :

Nous offre des services de publipostage pour 179 \$ pour 9 700 envois.

Robert Tremblay:

Bâtiments d'acier non-réclamés. (2 fois)

## Liste des dépenses récurrentes pour le mois de Juin 2017

Fournisseurs	Description	Montant payé
ACCEO	Service de sauvegarde 1 <sup>er</sup> ligne RA Juin	28.69
	Remises de l'employeur	7756.34
Caisse Desjardins	Salaire des employés	20 220.04 \$
	Salaire des élus	1 881.54 \$
Bell Canada	Internet de la Halte juin 2017	52.89 \$
Bell Mobilité cellulaire	Cellulaires facturés pour mai - Maire & DG	110.84 \$
Bell Mobilité pagette	Pagette pour le mois de Juin 2017	20.97 \$
Câble-Axion	Internet + ligne télé - Café	31.78 \$
Câble-Axion	Internet + ligne tél. du mois de Juillet - Camping	249.34 \$
Câble-Axion	Ligne ascenseur + internet bureau Juillet 2017	89.12 \$
Communication plus	Émetteur-récepteur pour juillet 2017	93.13 \$
Groupe Environex	Échan. 3018029, 3018030 et 3018031 - Eau potable	63.93 \$
Groupe Environex	Échantillon 2018032 -Eaux usées	75.25 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-05-01 au 2017-05-31 - Luminaire	236.56 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-05-07 au 2017-06-06- Sys. Chauffag	594.40 \$
Lucie Grenier	Entretien de la Bibliothèque pour le mois de Juin 2017	125.00 \$
ministre des Finances	Servives de la Sécurité du Québec - 2017	34 429.00 \$
MRC du Granit	Vidange hors circuit	294.64 \$
Pétroles Turmel	Diésel bas souffre - Garage	331.43
Primus	Téléphone au bureau pour le mois d'avril-mai 2017	135.71 \$
Primus	Tél. au garage pour le mois d'avril-mai 2017	119.13 \$
Primus	Téléphone au bureau pour les mois mai-juin 2017	135.11 \$
Primus	Tél. au garage pour les mois mai-juin 2017	119.40 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Voyage de rebuts 29, 30 et 31 mai 2017	580.40 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	2 Voyages de rebuts 2 juin 2017	211.63 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Voyages de rebuts 09, 12, 13 et 15 juin 2017	549.53 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Voyages de rebuts 19 juin 2017	39.97 \$
Valoris	Enfouissement du 18, 23 et 25 mai 2017	513.61 \$
Valoris	Enfouissement du 1er, 6 et 8 juin 2017	546.29 \$
Valoris	Enfouissement du 15 juin 2017	99.70 \$
Ville de Lac-Mégantic	Inter. des pompiers au bureau municipal 2017-04-11	1 565.41 \$
Ville de Lac-Mégantic	Inter. Des pompiers au 136 chemin chouinard 2017-04-29	1 605.93 \$
Ville de Lac-Mégantic	Inter. des pompiers au 226, ch. Du Lac 2017-04-07	1 681.17 \$
Xéros	Location du photocopieur	258.44 \$
	<b>Grand total des dépenses réccurentes</b>	<b>67 061.29 \$</b>